

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 14

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Information sur la programmation des opérations financées par le Fonds Social
Européen

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
30 20**

PRESENTATION

Le Département des Bouches-du-Rhône est Organisme Intermédiaire (OI) pour le Fonds Social Européen (FSE). A ce titre, il assure la gestion et le contrôle des dispositifs cofinancés par le FSE.

La programmation de ce fonds s'effectue sur des périodes pluriannuelles.

A chacune de ces périodes correspond un montant de subvention dite globale.

Chaque subvention globale fait l'objet d'une convention de gestion entre le Département et l'Etat pour une durée limitée (inférieure à la durée de la programmation), et reconductible.

Pour la programmation actuelle 2014-2020, une première convention globale pour la période 2015 -2017 a été signée par le Département des Bouches-du-Rhône et porte sur un montant prévisionnel de 10.205.000,00 € de crédits européens FSE (délibération n°123 de la Commission Permanente du 19 décembre 2014).

OBJET DU RAPPORT

L'objet du rapport est :

1. d'informer les membres de la Commission Permanente de la modification des plans de financement de deux opérations ; Ces modifications feront l'objet de deux avenants dans le logiciel « *Ma Démarche FSE* ».
2. de proposer aux membres de la Commission Permanente de donner un avis défavorable à une demande de financement d'un projet.

1. Modification des plans de financement de deux opérations

1.1 L'opération «SAS Diagnostic Projet »

Ce marché public de la Collectivité est cofinancé par le Fonds Social Européen à hauteur de 50%.

Il convient de réviser à la baisse des dépenses prévues lors du conventionnement FSE.

En effet, le démarrage de cette prestation a été plus long que prévu, conduisant à un montant total de dépense largement inférieur au prévisionnel.

Le budget prévisionnel affiche actuellement un total de dépense sur trois ans de 1.297.293,12€ dont 648.646,56 € de FSE.

Au regard des dépenses réellement réalisées, l'avenant proposé fixe un montant de dépense de 868.646,56 € dont 434.323,28 € de FSE.

L'objectif est de pouvoir réaffecter la part de FSE désengagée sur de nouvelles opérations avant le 31 décembre 2017 (sinon cette enveloppe sera perdue).

D'autre part, le nombre de bénéficiaires du RSA indiqué dans la convention FSE initiale correspond à une estimation annuelle ; il convient d'indiquer, à l'occasion de cet avenant, l'estimation du nombre de participants sur les trois années de l'opération, soit 1555 BRSA.

Le nouveau plan de financement est présenté en annexe 1 du présent rapport.

1.2 L'opération « Développement des clauses sociales dans les Marchés Publics »

Cette action, conduite par la Maison de l'Emploi Ouest Provence, est financée par l'Etat et la Métropole Aix-Marseille Provence. Il n'a pas été demandé de financement au Département des Bouches-du-Rhône. Le financement FSE intervient à hauteur de 50%.

La Maison de l'Emploi Ouest Provence a organisé le 27 septembre 2016 les premières assises des clauses sociales. Cette manifestation a généré des coûts qui n'étaient pas prévus au plan de financement initial. De plus, il est prévu de reconduire cet évènement en 2017.

Il convient de réajuster le plan de financement en inscrivant cette nouvelle dépense de 4.228,33 € afin de la faire cofinancer par le Fonds Social Européen.

Le nouveau plan de financement est présenté en annexe 2 du présent rapport.

2. Demande de financement d'un nouveau projet

L'Hôtel Niçois le NEGRESCO a déposé une demande de concours dans « *Ma Démarche FSE* », l'outil de dématérialisation des dossiers FSE, en date du 24 octobre 2016.

A la suite de l'instruction, un avis défavorable a été donné aux motifs que le projet n'est pas éligible territorialement et n'a aucun lien avec les actions soutenues par le FSE en faveur des publics bénéficiaires du RSA.

PROPOSITIONS

Il est donc proposé de :

- ♦ Valider les avenants des deux opérations inscrites sur l'enveloppe de programmation 2015-2017 ;
- ♦ Donner un avis défavorable le demande de financement de l'Hôtel NEGRESCO ;

CONCLUSION

Ce rapport ne comporte aucune incidence financière. Il s'agit d'une nouvelle répartition financière.

Au bénéfice des considérations qui précèdent, et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

Annexe 1 – Nouveau plan de financement de l’opération «SAS Diagnostic Projet » :
Période de réalisation de l’action : du 20/01/2016 au 19/01/2019.

Plan de financement

Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles :

Poste de dépense	Année 1-2016		Année 2-2017		Année 3-2018		Année 4-2019		Total	
Dépenses directes (1+2+3+4)	150 000,00 €	100,00 %	240 000,00 €	100,00 %	478 646,56 €	100,00 %	0,00 €	0,00 %	868 646,56 €	100,00 %
1. Personnel										
2. Fonctionnement										
3. Prestations externes	150 000,00 €	100,00 %	240 000,00 €	100,00 %	478 646,56 €	100,00 %	0,00 €	0,00 %	868 646,56 €	100,00 %
4. Liées aux participants										
Dépenses indirectes										
Dépenses de tiers										
Dépenses en nature										
Dépenses totales	150 000,00 €	100,00 %	240 000,00 €	100,00 %	478 646,56 €	100,00 %	0,00 €	0,00 %	868 646,56 €	100,00 %

Tableau des ressources prévisionnelles :

Financiers	Année 1 - 2016		Année 2 - 2017		Année 3 - 2018		Année 4 - 2019		Total	
1. Fonds européens	75 000,00 €	50,00 %	120 000,00 €	50,00 %	239 323,28 €	50,00 %	0,00 €	0,00 %	434 323,28 €	50,00 %
FSE	75 000,00 €	50,00 %	120 000,00 €	50,00 %	239 323,28 €	50,00 %	0,00 €	0,00 %	434 323,28 €	50,00 %
2. Financements publics nationaux	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
Sous total : montant du soutien public (1+2)	75 000,00 €	50,00 %	120 000,00 €	50,00 %	239 323,28 €	50,00 %	0,00 €	0,00 %	434 323,28 €	50,00 %
3. Financements privés nationaux	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
4. Autofinancement	75 000,00 €	50,00 %	120 000,00 €	50,00 %	239 323,28 €	50,00 %	0,00 €	0,00 %	434 323,28 €	50,00 %
5. Contributions de tiers	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
6. Contributions en nature	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
Total des ressources (1+2+3+4+5+6)	150 000,00 €		240 000,00 €		478 646,56 €		0,00 €		868 646,56 €	

Annexe 2– Nouveau plan de financement de l’opération « Développement des clauses sociales dans les Marchés Publics » :

Période de réalisation de l’action : du 01/01/2015 au 31/12/2017.

Plan de financement

Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles :

Poste de dépense	Année 1-2015		Année 2-2016		Année 3-2017		Total	
Dépenses directes (1+2+3+4)	96 306,00 €	87,49 %	101 181,11 €	87,70 %	104 283,21 €	87,71 %	301 770,32 €	87,64 %
1. Personnel	91 826,00 €	83,42 %	94 580,78 €	81,98 %	97 418,21 €	81,94 %	283 824,99 €	82,42 %
2. Fonctionnement	4 480,00 €	4,07 %	4 572,00 €	3,96 %	4 665,00 €	3,92 %	13 717,00 €	3,98 %
3. Prestations externes	0,00 €	0,00 %	2 028,33 €	1,76 %	2 200,00 €	1,85 %	4 228,33 €	1,23 %
4. Liées aux participants								
Dépenses indirectes	13 773,90 €	12,51 %	14 187,12 €	12,30 %	14 612,73 €	12,29 %	42 573,75 €	12,36 %
Dépenses de tiers								
Dépenses en nature								
Dépenses totales	110 079,90 €	100,00 %	115 368,23 €	100,00 %	118 895,94 €	100,00 %	344 344,07 €	100,00 %

Tableau des ressources prévisionnelles :

Financeurs	Année 1 - 2015		Année 2 - 2016		Année 3 - 2017		Total	
1. Fonds européens	55 074,90 €	50,03 %	57 683,23 €	50,00 %	59 447,94 €	50,00 %	172 206,07 €	50,01 %
FSE	55 074,90 €	50,03 %	57 683,23 €	50,00 %	59 447,94 €	50,00 %	172 206,07 €	50,01 %
2. Financements publics nationaux	55 005,00 €	49,97 %	57 685,00 €	50,00 %	59 448,00 €	50,00 %	172 138,00 €	49,99 %
ETAT	22 855,00 €	20,76 %	22 698,00 €	19,67 %	23 364,00 €	19,65 %	68 917,00 €	20,01 %
SAN OUEST PROVENCE	32 150,00 €	29,21 %	34 987,00 €	30,33 %	36 084,00 €	30,35 %	103 221,00 €	29,98 %
Sous total : montant du soutien public (1+2)	110 079,90 €	100,00 %	115 368,23 €	100,00 %	118 895,94 €	100,00 %	344 344,07 €	100,00 %
3. Financements privés nationaux	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
4. Autofinancement	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
5. Contributions de tiers	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
6. Contributions en nature	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
Total des ressources (1+2+3+4+5+6)	110 079,90 €		115 368,23 €		118 895,94 €		344 344,07 €	